

L'ARRIVÉE au COLLÈGE, en SIXIÈME

Le personnel change :

La direction du collège est assurée par la Principale Mme GARNIER, secondée par une Principale Adjointe Mme ANDREOLETTI.

Mr CHARRE est chargé de la gestion matérielle et financière, secondé par Mme MOULIN, secrétaire d'intendance qui s'occupe notamment de la demi-pension.

Deux Conseillers Principaux d'Education (CPE) assurent le suivi et l'encadrement des élèves Mme CARROT pour les 5èmes et 3èmes et Mr MICOLOD pour les 6èmes et 4èmes.

Mme GUERIN, secrétaire des élèves, est en charge du suivi administratif du collège, notamment des formalités de scolarité.

Sont également présents dans l'établissement :

- Un médecin, Mme LEROY,
- Une infirmière, Mme KABIR,
- Une assistante sociale, Mme CHARMASSON,
- Une conseillère d'orientation psychologue, Mme BUVAT.
- Une secrétaire de direction, Mme MERABET

A la différence d'autres services publics, l'organisation d'un établissement scolaire ne permet pas un accueil permanent du public. Pour toutes demandes d'ordre administratif, pédagogique ou de vie scolaire, il est impératif de prendre rendez-vous auprès des services concernés. **Tél : 04.72.90.08.90.**

Plusieurs professeurs vont assurer les cours. Ils composent l'équipe pédagogique de la classe. La coordination est assurée par le Professeur Principal.

Une documentaliste, Mme ESMILAIRE, est à disposition des équipes et des élèves, au CDI.

Quels horaires?

L'emploi du temps est spécifique à chaque classe, à chaque option. Il se déploie entre 8h et 12h le matin, 13h30 et 16h30 l'après-midi. Les élèves peuvent avoir accès à l'accompagnement éducatif : après leurs cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Quelles Disciplines ?

- Une ou deux langues vivantes (4 h ou 6h en bi-langue anglais/allemand)
- La technologie (1.5h)
- L'éducation musicale et les arts plastiques (1h + 1h)
- L'EPS (éducation physique et sportive) (4h)
- Le français (4h), les mathématiques (4.5h), l'histoire-géographie et l'éducation civique (3h)
- Les sciences de la vie et de la terre (SVT) (1.5h)
- Les sciences physiques (1h)
- L'heure de vie de classe permet de discuter de tout sujet important.

Comment bien travailler ?

Il va falloir fournir du travail personnel : des leçons et des devoirs devront être faits à la maison. Il faut compter 45 minutes de travail chaque jour minimum si on veut progresser. Mais cela dépend des capacités de concentration et de mémorisation de chacun. Il faut apprendre à s'organiser : ne rien oublier dans le casier, s'avancer dans son travail. Des conseils seront donnés par chaque professeur. Des conseils de méthodologie seront travaillés en vie de classe dès les premières semaines de la rentrée.

Comment les parents peuvent-ils aider leurs enfants ?

Ils peuvent :

- Relire l'emploi du temps avec leur enfant,
- Préparer le cartable pour ne rien oublier,
- Regarder le cahier de texte pour savoir ce qu'ils ont à faire, ou le cahier de texte en ligne
- Faire réciter les leçons, si possible,
- Ne pas hésiter à solliciter les membres de l'équipe pédagogique.
- Consulter régulièrement le portail numérique du collège : **laclasse.com**
- Regarder tous les jours le carnet de liaison

Ainsi, grâce à **un code** et **un mot de passe** qui vous seront communiqués à la rentrée, vous pourrez :

- concernant votre enfant :

- prendre connaissance de ses résultats aux évaluations (notes & compétences)
- vérifier son assiduité et sa ponctualité,
- consulter le cahier de texte électronique (ex : pour suivre les devoirs à faire à la maison),

- Concernant l'établissement,

Ce portail nous permettra de rester en lien constamment, et de vous rappeler des informations, dates importantes.

Enfin, vous pouvez les aider en leur donnant tout simplement de bonnes habitudes : pas de télévision ou de jeux le soir sur écran, mais des lectures et du sommeil (début des cours à 8 heures). Les collèges ne disposant plus de distributeurs de boissons ou de friandises, il est absolument nécessaire que les enfants prennent un bon petit déjeuner le matin avant de partir.

La demi-pension

Le restaurant scolaire du Collège Eluard accueille nos élèves demi-pensionnaires et fonctionne 4 jours par semaine durant l'année scolaire. Les élèves du collège Michelet y sont conduits en car à 12h05 et ramenés à 13h15. L'inscription au forfait est possible de 1 jour à 4 jours par semaine déterminés lors de l'inscription, qui vaut pour toute l'année scolaire. Le prix varie (de 1 € à 3.9 €) en fonction du quotient familial.

L'inscription au collège

Un dossier sera donné par l'école fin mai début juin. Il devra être rapporté au collège accompagné de la notification d'affectation le **vendredi 16 juin 2017 entre 15h30 et 18h30**. Si le dossier n'est pas rapporté l'enfant n'est pas inscrit.